

OISEAUX

Corbeau familier

Corvus splendens

Huiskraai * House crow * Glanzkrähe
Synonymes: Corneille d'Inde, Corbeau d'Inde



© Pascale Golinvaux @ RBINS

Origine

Asie du Sud

Voies d'introduction

Transport maritime.

Usages en Belgique

Pas d'usages spécifiques connus.

Distribution en Belgique

Absent.

Habitats en Belgique

Milieus périurbains.

Nuisances

Considéré comme une espèce nuisible pour l'agriculture car il détruit les récoltes de fruits et de céréales. Vecteur potentiel de maladies transmissibles à l'homme et aux animaux. Menace potentielle pour d'autres espèces d'oiseaux et de petits mammifères.



© Shutterstock



© Szymon Bartosz - Shutterstock

Caractéristiques

Corvidé de taille moyenne, élancé, à pattes assez longues et à longue queue

→ Taille: 41-43 cm

→ Plumage: poitrine et nuque le plus souvent gris-foncé, tête noire

→ Long et droit, le bec est relativement grand par rapport à la tête

Espèces ressemblantes

Dans l'environnement, l'espèce peut être confondue avec d'autres espèces de corvidés, telles que *Corvus corone*, *Corvus frugilegus*, *Corvus monedula* ou *Corvus cornix*.

Pour plus d'informations

IDENTIFICATION ET ESPÈCES RESSEMBLANTES

→ <http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/?ID=35518> (NL)

SITES RÉGIONAUX

→ Wallonie: <http://biodiversite.wallonie.be/liste-invasives>

→ Flandre: <https://www.ecopedia.be/pagina/uitheemse-invasieve-dieren> (NL)

MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT EUROPÉEN EN BELGIQUE

→ <http://www.iasregulation.be/fr>

Restrictions

Sauf exceptions dûment prévues par le Règlement européen, cette espèce ne peut pas être importée, transportée, commercialisée, échangée, détenue, élevée, reproduite, ou libérée intentionnellement dans la nature au sein de toute l'Union européenne.